

AFFAIRE DE LA REVUE. — MM. Gravière, Gugenheim et Thomas sont revenus devant le Tribunal ce matin à neuf heures. La discussion a recommencé de plus belle entre MM. Gugenheim et Gravière. M. Gugenheim a présenté ses observations avec la même chaleur qu'hier. Nous avions, dit-il, été sur le point d'entrer dans la société des auteurs dramatiques, mais alors M. Montigny devenait notre contrôleur naturel, et M. Gravière n'a jamais voulu entendre parler de cette combinaison. M. Gravière répond qu'il y avait déjà assez de trais sans avoir encore à donner 600 à la société des auteurs. M. Montigny a des « attrapades » fréquentes avec M. Ebrard, le contrôleur, dit M. Gugenheim; il aurait gêné le directeur, qui voulait empêcher toute vérification. M. Gravière répond qu'il n'a jamais eu de contestation ni avec M. Montigny à Nancy, ni ailleurs avec d'autres représentants de la Société des auteurs. M. Montigny a pu évacuer la salle, mais il affirme qu'il n'a pas fait falsification des billets de laveur. M. Gugenheim nie. — Le directeur ajoute: M. Gugenheim voulait à tout prix que sa pièce fût jouée; il m'offrait de l'argent. C'est lui qui a tout mené.

M. Ebrard, le contrôleur, intervient comme partie, assisté de M<sup>e</sup> Contal. Il déclare avoir mis chaque jour les comptes à la disposition de M. Gugenheim. Celui-ci répondait: « C'est bien, M. Ebrard! » M. Ebrard dit que si la moindre contestation s'était produite, il aurait fourni des pièces à conviction. Il a des témoins. Il ajoute que M. Gugenheim inondait le théâtre de ses amis et qu'un jour il disait à une ouvreuse: « laissez donc entrer, il faut garnir la salle. »

M. le président Demontzey, qui paraît animé du désir de concilier les deux parties, les prie de mettre fin au débat en transigeant. M. Gravière ne demande pas mieux que d'abandonner la moitié de la somme réclamée par lui, à charge pour M. Gugenheim de rendre les costumes et le décor. M. Gugenheim accepte en principe une transaction, mais il demande à réfléchir. Il se retire avec son conseil et M. Thomas.

M<sup>e</sup> Lambert revient en demandant que M. Gravière reprenne les costumes et que MM. Gugenheim et Thomas gardent le décor de la place Stanislas. M<sup>e</sup> Depéronne ne tient pas aux costumes, « qui sont du reste aux mains de Miles Blot, Saint Laurent et de M. Sylvani. » M. Gugenheim nie énergiquement.

Une discussion à bâtons rompus s'engage; il en résulte que la ville reprendra sans doute le décor au prix de 500 francs pour faire un rideau.

Transaction finale: les frais sont partagés par moitié; M. Gugenheim verse 390 fr.; M. Gravière gardera les costumes et le décor.

## SILHOUETTES NANCÉIENNES

### LE PRINCE

Quand le touriste, venu pour visiter Nancy, descend la rue Stanislas et découvre la magnifique place de ce nom, il voit se diriger vers lui, clopin clopant, le sourire sur les lèvres, un commissionnaire qui le salue invariablement de cette phrase intéressée: Monsieur est étranger? Monsieur désire-t-il visiter les *monuments*?

Si les moustaches fortement en pointes du brave homme ne lui font pas peur et que cette invitation ne lui déplaise pas, l'étranger pourra se flatter, l'excursion terminée, de connaître la vieille capitale de la Lorraine, et son histoire à travers les siècles, depuis — *les temps les plus éreculés, jusqu'au jour d'aujourd'hui* — pour employer le même langage que le Prince.

Les grands hommes ont tous leur biographie. — pourquoi le Prince n'aurait-il pas la sienne? — Si les premiers ont rendu des services à leur pays, eh! bien, mais, je sais plus d'un touriste à qui le Prince en a rendu aussi, — ne serait-ce que pour leur avoir fait connaître... les beautés de notre cité.

Eugène Georges — dit le Prince, — dit Brin d'Amour, — dit Papillon, (nous expliquerons plus loin l'origine baptismale de ces surnoms), est né à Froloy, sur le Madon, le 8 mai 1823.

A Nancy, depuis 1830, il eut dès son arrivée dans cette ville, le pied complètement brûlé par le contenu bouillant d'un vase plein d'huile.

Moutard, il conduisait les chevaux de poste aux relais, plus tard scieur de bois, Distillateur!! gardeur de bêtes, — c'est lui-même qui le dit, et enfin commissionnaire public, sur la place Stanislas, depuis 1842.

Les parents du Prince ont oublié de l'envoyer à l'école, ce qui fait que ce brave homme ne sachant ni lire ni écrire, a dû faire des efforts d'imagination surhumains, pour apprendre, par cœur, rien qu'en l'entendant lire et relire par Mme Eugène, son épouse, l'explication écrite — et fort longue — croyez-le bien, de la description de Nancy.

Ah! dame! Le rigoriste serait loin d'y trouver son affaire. Le dictionnaire français reconnaîtrait vainement ses enfants dans les phrases débitées par Brin d'Amour, mais ces choses là nous sont dites avec un tel air de conviction, que Papillon semble avoir vécu avec les personnages dont il parle.

Voulez-vous l'entendre un instant, au moment où le voyageur accepte l'offre du Prince? — écoutez:

« Voici d'abord la place Stanislas, je l'ai sous les yeux toute la journée, s'il est écrit sur son *soc* qu'il a été le bienfaiteur de la Lorraine, sa *physionomie* indienne plus encore — du doigt il indique l'arc de *Triomphe*, *ouisque* son beau-père Louis XV, *roi de Pologne* passa pour venir le voir. — Ici *Neptule* et l'autre fontaine qui a un nom comme *Emphibit* »  
« Tournez-vous, voilà la rue Sainte-Catherine en face! Stanislas divise en trois portions la place des anciens fossés. — Allons voir la *pipinière*. Voici la place Saint-Epvre, — le Palais ducal où vous trouverez l'escalier des *Cerfs*, où les princes faisaient l'escrime à cheval comme on en voit dans les musées. A la porte de l'*Agraffe*, voici les tours *des sécheresses* où l'on peut voir des cachots de tortures — Maintenant allons à Bonsecours.

Vingt pages — chers lecteurs — ne suffiraient pas pour retranscrire ce que la mémoire du Prince Eugène a retenu sur l'histoire de Nancy.

Il fut un temps où le Prince engageait les amateurs à prendre une voiture pour visiter Nancy. Alors on l'apercevait dans une *découverte*, indiquant du doigt les *monuments*. — C'est alors qu'un confrère jaloux ou bien quelque nancéien flâneur lui donna ce sobriquet de: *Prince*, qui lui est définitivement resté.

Brin d'amour? Ah! pour que ce surnom lui ait été décerné, il a fallu que sa vertu en souffrit. Continuellement sur le passage des petites dames et des jolis messieurs composant le monde galant de Nancy, à proximité des restaurants où tout ce joyeux monde a ses rendez-vous, il devint l'émissaire de la blonde, de la brune, de la... rousse, et ces belles petites allèrent parfois, dit-il, jusqu'à lui raconter leurs petites affaires, — et Brin d'amour — toujours faisant effort sur sa vertu, — a été et sera, jusqu'à ce qu'il ait brisé sa canne, le Brin d'amour fidèle du quartier de la Ville-

Papillon? ce troisième surnom lui fut donné — c'est lui qui l'avoue — parce que toujours sautillant — toujours à droite, à gauche — chez l'un, chez l'autre, il avait du papillon l'emblème de la vivacité.

A ce point de son discours je lui demandai s'il en avait aussi l'inconstance. — Oh! monsieur, me répondit-il, elles ont souvent essayé, j'ai jamais voulu!...

Le Prince a fourni, l'année dernière, à deux de nos concitoyens, l'idée d'une scène dans la Revue, *Nancy, tout le monde descend*, scène qui fut — au dire du public — un des *clous* de la pièce.

Le compositeur avait fait une trouvaille comme accompagnement aux paroles écrites et dites chaque soir — on s'en souvient — avec un vrai talent d'imitation par M. Reillez.

La musique du 69<sup>e</sup> fait entendre ce morceau dans ses marches militaires et, si vous passez un jour sur la place Stanislas, au moment où le régiment joue *Le Prince*, regardez Brin d'amour, vous le verrez tout souriant; c'est qu'alors il est plus heureux que ceux dont il porte le nom.

### ENVOI

Prince, ne me garde pas rancune de tout ce que je viens d'écrire; je te jure que jamais aucun autre que toi ne fera mes commissions; et, si tu n'as pas ta statue un jour comme Stanislas dans un des carrefours de la cité, eh bien! tu pourras léguer cet article à tes descendants, ils verront par là que tu n'étais pas un inconnu.

G. G.

Les auteurs de la Revue : Nancy ! tout le monde descend ! prie M <sup>onneur</sup>  
*Joseph Tszy* { <sup>enfant</sup> de la ville de Nancy  
de la ville de Paris }  
de vouloir bien leur faire l'honneur d'accepter  
l'invitation à dîner Dimanche prochain, 13 février,  
à 6 heures, *Restaurant Anglais* (salon n° 3).

Anniversaire de la première représentation.  
On mangera les bénéfices de la *Revue*.

E. ROUSSEL, G. GUGENHEIM, P. THOMAS.

Nancy, 10 février 1881.

*Banquet Anniversaire de la Revue*

### MENU

Potage-Prince à la queue de bœuf  
Hors-d'œuvres de diverses nuances  
Barbue Mornay sauce Foire  
Kramouskis (hachis Gravière) à la Russe  
Château-Clérin  
Plantureuses St-Laurent en spirales  
Cèpes bordelaises en coulis  
Bécasses sur canapé en diverses positions  
Bombe avelinée

### DESSERT

Fruits rares, Macarons Blot, etc., etc.

### VINS

Bordeaux dans les carafes Potel  
Thiaucourt des rives de l'Andon  
Haut-Médoc Mascart  
Pomard-Rigolin  
Musigny-Neptune  
Eau de la Moselle  
Café, Liqueurs

*Monsieur le Rédacteur en chef du Journal  
de la Meurthe et des Vosges.*

Après avoir surmis M. Nicot, rédacteur en chef  
du *Courrier*, en flagrant délit d'injures à mon  
égard, en présence de plusieurs personnes, j'exi-  
geai de lui une explication immédiate.

Cette explication n'a fait qu'augmenter la  
somme d'injures qu'il s'est plu à déverser sur  
moi.

A la suite de ces faits, j'envoyai mes témoins à  
M. Nicot.

Je viens vous demander, monsieur le Rédac-  
teur en chef, l'insertion dans votre journal du  
procès-verbal de cette affaire, que je ne consi-  
dère nullement comme terminée.

Recevez, monsieur le Rédacteur en chef, l'as-  
surance de toute ma considération.

GUGENHEIM,

Rédacteur en chef du *Petit Nancéen*.

Nancy, 11 avril 1881.

### Copie du procès-verbal.

En votre nom, nous sommes allés, ce matin,  
demander une réparation par les armes à M. Lu-  
cien Nicot, rédacteur en chef du *Courrier de  
Meurthe-et-Moselle*.

Sans vouloir alléguer de motifs, et déclinant  
toute rencontre, même dans l'avenir, si quelque  
nouvel incident surgissait, M. Nicot a refusé de  
constituer des témoins et n'acceptera aucune en-  
trevue avec vos mandataires.

Cher monsieur, agréez, etc.

Henri CAHEN.

Jules JUDLIN.

Nancy, 11 avril 1881.

On lit dans le *Courrier* du mercredi 13  
avril 1881 :

Nous n'avons pas l'habitude d'occuper nos lec-  
teurs de nos affaires personnelles ; cependant, le  
*Journal de la Meurthe* ayant jugé à propos de  
publier une lettre nous concernant, nous croyons  
devoir dire un mot, — le premier et le dernier, du  
reste, — sur une affaire récente.

Jeudi, un monsieur, grand amateur de scan-  
dale, dont le nom a été prononcé plusieurs fois  
depuis un an à propos de certains procès, et  
dont la réputation n'a rien qui nous la fesse  
envier, s'est permis de nous insulter grossière-  
ment. Nous avons fait de cette insulte le cas qu'il  
en fallait faire en ne la relevant pas.

Cependant, bien que l'insulté fût nous-même,  
ce monsieur, qui semble s'être fait un métier  
d'aboyer dans les jambes de tous ceux qui ont la  
malchance de se trouver sur son passage, ce  
monsieur eut l'idée de déléguer, lundi, à notre  
bureau, deux de ses amis, pour nous demander  
raison des injures que nous avions reçues.

La comédie se prolongeait outre mesure, nous  
y avons mis fin en répondant à ces messieurs :  
« Dites à la personne qui vous envoie qu'elle perd  
son temps en cherchant une affaire avec nous.  
Nous nous refusons absolument à toute espèce  
de rapports soit avec votre commettant, soit  
avec ses délégués. Quant aux raisons qui nous  
font agir ainsi, nous sommes trop respectueux de  
la loi pour enfreindre fut-ce même le fameux ar-  
ticle Guillaumet. »

Cela dit, nous avertissons charitablement le  
personnage en question que son cas relève doré-  
navant de la police correctionnelle.

L. NICOT.

Petit  
Nancien  
31 X 81

## CHRONIQUE

Oh ! ce Prince ! ce Prince !

Depuis le jour où les auteurs d'une Revue, qui fit quelque bruit à Nancy, imaginèrent d'exhiber sur les planches sa claudicante silhouette, sa notoriété, considérable déjà, n'a fait que croître et embellir. Tous les nourrissons des Muses, poètes, photographes et musiciens s'empressèrent à célébrer sa gloire, les uns sur leur lyre, les autres à grand renfort de clichés.

Ce Princetant rimé, tant chansonné, tant photographié, il ne lui manque plus vraiment qu'une statue ; en attendant, voici que la grande peinture — à l'huile, mes seigneurs — s'empare de sa personne et entreprend de léguer à la postérité son image vénérée !

Vous entendez bien que je veux faire allusion à certain tableau exposé, depuis quelque temps déjà, à la vitrine d'un élégant magasin de la rue des Dominicains. Vous avez évidemment vu cette toile : la Grand'Rue (Ville Vieille) — comme disent les documents municipaux — le palais de nos anciens ducs, des passants, bons bourgeois, petites dames, officier de hussards, etc., et, au milieu, bien en vue, attirant le premier regard, le prince Eugène George dit Papillon, qui désigne à l'admiration de nobles étrangers la grande porte du palais ducal.

Il en détaille les beautés : il connaît du reste à fond toutes les beautés de la ville, tout particulièrement celles de la Ville-Vieille ; et comme il sait bien les faire valoir, ce Prince charmant !

Certains grincheux estiment qu'à Nancy on s'occupe beaucoup trop, à l'heure présente, du messager boiteux attaché au service spécial des petites dames dans l'embarras. Fi ! les vilains moroses ! Et comme on voit bien qu'ils ne connaissent pas le type contre la popularité duquel ils éprouvent le besoin de déclamer.

Il est des plus amusants dans l'intimité, ce Prince ; il a des mots, des réparties qui feraient la fortune et la gloire des nouvellistes à la main

des plus grandes feuilles parisiennes.

Tenez, un jour nous avons dîné — entre hommes — dans un cabinet de Clérin. Un de nous — le libidineux ! — avait eu besoin des services du Prince ; on l'introduisit au dessert, porteur de la tant désirée réponse. Eugène — Eugène pour sa femme — voulut bien nous faire l'honneur de vider en notre compagnie une coupe de champagne.

Pendant que notre provisoire commensal nous charmait par les saillies de sa conversation spirituelle et enjouée, un garçon entra soudain, sans s'être autrement annoncé : j'ai dit que nous étions entre hommes.

— Garçon ! clama le Prince avec un haut-le-corps superbe, vous ne savez pas qu'avant d'entrer dans un cabinet, il est d'usage de frapper à la porte. Fi donc ! vous manquez de style !

Quelques instant après, il voulut nous quitter, et comme nous insistions pour qu'il restât encore :

— Impossible ! nous dit-il avec un imperturbable sang-froid. Ma femme m'attend, et elle est si jalouse, la pauvre chérie. Je suis même bien en retard : heureusement, je l'ai fait prévenir par un commissionnaire, sans cela elle mourrait d'inquiétude.

Le Prince aime la bonne ville de Nancy, dont il est le cicerone patenté, comme Montaigne aimait Paris : jusque dans ses verrues. A ce titre, il est partisan de la conservation de la porte Saint-Georges ; il traite de la belle façon les vandales qui en demandent la disparition et il a suivi, avec une attention passionnée, les délibérations du Conseil municipal relatives à son bien-aimé monument.

Du reste, toutes les questions municipales ont le don de l'intéresser fort ; il est grand clerc en toutes ces matières, et je gage que si on le consultait, il serait de très bon conseil. Il connaît surtout à fond la grave question de l'éclairage, et si quelques-uns de nos édiles lui demandaient un jour la façon dont il convient d'éclairer, il leur donnerait sans nul doute les meilleurs avis à ce sujet.

Pour moi, je l'aime de toute mon âme, ce bon, cet honnête Prince, que d'aucuns font mine de mépriser et affublent de sobriquets qu'ils sont allés chercher dans les livres de pisciculture.

Quand je passe auprès de lui, il me semble que je sens une petite brise marine qui vient rafraîchir mon front. J'oublie pour un moment notre ville embrumée et je me crois transporté sur les bords de la mer, sur une plage quelconque dans le sable fin de laquelle s'enfoncent les petits pieds des jolies baigneuses !

Les petits enfants eux-mêmes chantent, sur la musique de notre ami P. Thomas, la gloire de notre immortel compatriote. L'autre jour, j'ai entendu deux petits blondins, aux bonnes joues rouges, aux grands yeux étonnés, qui, arrêtés devant le tableau dont je parlais plus haut, chantaient de leur douce voix :

C'est moi qu'est le prince  
De ce séjour.

Et c'est ainsi que, dans le ciel, les chérubins célèbrent par de beaux cantiques la gloire infinie de Dieu le Père !

DE VALMÉRY.

## OEUVRES DE PRINCE

Le public s'arrête en ce moment devant la vitrine de M. Wiener jeune, rue des Dominicains, où est exposé un amusant tableau de M. Voirin représentant la perspective de la ville vieille et l'entrée du palais Ducal. Devant la porte, plusieurs étrangers écoutent le boniment d'un cicerone. Ce cicerone, le seul vrai portrait qu'il y ait dans le tableau, est une peinture d'une étonnante vérité ; on y reconnaît un commissionnaire devenu populaire à Nancy depuis les couplets de Nancy, tout le monde descend ! orchestrés par M. Paul Thomas :

C'est moi qu'est l'prince  
Dit Brind'amour etc.

Le type connu et reproduit à l'étalage de tous les marchands de musique, figure avec non moins de vérité et d'esprit, dans le tableau de M. Voirin, qui est la propriété de M. Wiener père.

Mais le commissionnaire pris sur nature est venu demander des explications très sérieuses au propriétaire, et discuter fort gravement le droit que pouvait avoir un artiste de disposer ainsi sans autorisation de ses traits, pour donner plus d'actualité et d'intérêt naturaliste à son tableau. Le propriétaire a eu grande peine à faire entendre raison au plaignant qui s'est enfin adouci et a même promis au propriétaire d'exposer, s'il le permettait, en dessous du tableau, un spécimen de ses œuvres personnelles ?? Que diable le héros légendaire de Nancy, tout le monde descend ! peut-il bien exposer comme œuvres personnelles ?

Voilà une surprise en perspective pour la jeunesse joyeuse de Nancy.



Première mardi 19 Décembre Lith. Berger-Levrault & Co Nancy.

Nancy, Décembre 1882  
 Mon cher Confrère,  
 Je viens vous prier de bien  
 vouloir honorer de votre présence  
 la première de Cinq-Mars.  
 Si vous accédez à notre vif désir,  
 veuillez s. v. p. nous en informer au  
 reçu de la présente, afin que nous  
 puissions l'avis officiel du jour de la  
 première et que nous retenions le  
 fauteuil destiné à celui de vos Collaborateurs  
 assez courageux pour accepter une telle  
 mission.  
 Croyez, mon cher Confrère à tous  
 nos sentiments d'évoués  
 Jules Guichard

Redacteur en chef du Petit Nancéien  
 INVITATION A LA PRESSE.  
 Première de Cinq-Mars  
 Drame inédit en quatre actes et en vers  
 par  
 Georges Gugenheim et Turpin de Clansay.

Une première à Nancy

Le Petit-Nancéien  
 Journal quotidien

Nancy, le 11 X 1882

Monsieur Wiesel  
 J'ai vu que vous  
 collectionnez les  
 impressions qui  
 intéressent Nancy.  
 Je mets moi-même  
 sous l'offre une  
 carte d'invitation  
 de la première parisiennise  
 de la 1<sup>re</sup> de Cinq-Mars  
 C'est à vous  
 Jules Guichard

M<sup>lle</sup> Ollivier refuse énergiquement le trône  
 que lui offre Richelieu. Elle aime Cinq-Mars :  
 elle n'aura pas d'autre époux que lui.  
 Très bien, répond Cinq-Mars, représenté  
 par M. Dageny, qui a beaucoup et trop unifor-  
 mément vibré. Très bien. Richelieu veut l'ar-  
 racher de mes bras : nous renverserons Ri-  
 chelieu. Tremolo à l'orchestre. Fin du pro-  
 logue. Jusque-là tout marchait. Avec le pre-  
 mier acte, commencent les accords. Cinq-  
 Mars reçoit chez lui les conjurés, et quels  
 conjurés ! Les choristes ordinaires du théâtre  
 de Nancy. Vous voyez d'ici les sourires lors-

que ces braves gens s'écrient, l'un : J'ai  
 déjà tant souffert ! L'autre : je fus si mal-  
 heureux ! le troisième :

Moi, je dois me venger d'un éclatant mariage.  
 La salle entre en bonne humeur. Elle sou-  
 ligne quelques vers d'une facture naïve  
 dans le grand monologue de Ruy-Blas-Cinq-  
 Mars :

Un prêtre dont le nom n'est pas digne d'un homme !  
 Vous murmurez son nom avant que je le nomme !  
 Le cardinal lui seul, ce ministre imposant  
 Qui n'a rien épargné, pas même l'innocent.

Une inversion produit surtout un haut-le-  
 corps. C'est lorsque Cinq-Mars annonce à  
 Marie de Gonzague :

Qu'il doit de vigilance entourer sa demeure.  
 Cette façon de remplacer les murs par la  
 vigilance, paraît à certains propriétaires le  
 comble de l'économie.

Les conjurés signent un traité avec l'Es-  
 pagne et le premier acte se termine.

Au début du second acte, la tragédie se  
 métamorphose en opérette. La scène repré-  
 sente le camp de Narbonne. M<sup>lle</sup> Valgalier  
 vient chanter l'air du *Petit Corbillon*. Très  
 décollé, le corbillon de Valgalier, mais  
 jolie musique et paroles friponnes. Le public  
 a besoin de s'égayer ; il s'égaie. L'air de  
 M<sup>lle</sup> Valgalier est bissé. La charmante ac-  
 trice, qui prend trop ses temps et qui ne  
 donne pas assez de voix, reçoit un immense  
 bouquet. Darthenay, déguisé en soldat, im-  
 provise un madrigal soldatesque. C'est très  
 amusant, mais nous voilà loin du drame ! Il  
 faudra, pour nous y ramener, la fan-  
 fare du dixième hussards. Elle entre au  
 camp de Narbonne et elle joue avec la  
 vieille furie française. Huit chevaux de trom-  
 pettes la suivent. Mais les chevaux de l'ar-  
 mée ne sont pas faits à la tragédie. Ils ont  
 une horreur instinctive pour l'alexandrin :  
 ils ruent dans l'hexamètre. Le désordre pro-  
 duit sur la scène est au comble. Louis XIII  
 descend de cheval pour ne pas recevoir de  
 coups de pied. Les femmes effrayées pous-  
 sent de petits soupirs de soulagement.

Elles sont moins soulagées quand Richelieu  
 reparait. Le cardinal débite des tirades  
 politiques aussi creuses que sonores ! Ah !  
 l'intolérable bavard ! Et quelle langue !

De différents côtés de la salle, on rede-  
 mande la fanfare des hussards et les chevaux  
 des trompettes. Heureusement Mazarin-Le-  
 roux fait diversion. Il vient apporter à Ri-  
 chelieu le traité d'alliance des conjurés avec  
 l'Espagne. Richelieu montre ce traité au roi.  
 Le roi, qui jusqu'alors hésitait entre Cinq-  
 Mars et Richelieu, n'hésite plus : il condamne  
 Cinq-Mars. Cinq-Mars portera sa tête sur l'é-  
 chafaud. Un envoyé de Pologne, qui n'est  
 autre que M. Jahn, l'ancien second ténor re-  
 fusé, vient demander la main de Marie pour  
 son roi. Il le fait d'une telle voix qu'il excite  
 dans la salle la plus douce hilarité. Le second  
 acte s'achève au milieu d'un fou rire.

Le troisième a été houleux. Ce n'est d'un



Progrès 1 X 1882  
**Revue théâtrale**

**Une première à Nancy**

**CINQ-MARS**

par MM. Gugenheim et T. de Sansay.

La salle est entièrement occupée des huit heures. Le public paraît bien disposé. — Comment, madame, vous si difficile d'ordinaire, vous venez voir un drame, et un drame en vers ! C'est si ennuyeux, les vers ! — Pas quand ils sont de Nancy. — Que faites-vous du proverbe : Nul n'est poète en son pays ? — Il est archifaux. Je suis venu ce soir avec la ferme intention de faire un saut dans le bleu.

Les cannes s'impatientent ; il est huit heures et demie ; le rideau ne se lève pas. M. Herqué, qui doit paraître à cheval au second acte, prend une dernière leçon d'équitation derrière la toile. Temps perdu. Enfin, à défaut de la toile, le bâton de M. Champenois se lève. L'orchestre exécute une ouverture de M. Thomas. Intéressante, mais languette. La toile se lève.

Louis XIII-Herqué et Richelieu-Lorenziti font leur entrée. Herqué a un air de découragement qui fait peine ; ses bras tombent le long de son corps ; ses yeux tournés vers le souffleur semblent dire : qu'ai-je donc fait à Gugenheim pour qu'il me donne un trône ! Quant à Lorenziti, c'est un admirable cardinal en carton. Il parle en estompant ses mots comme s'il roulait dans sa bouche une chique de matelot. Il se flatte d'aimer le pouvoir qu'il prononce *pouvoir* ; le reste à l'avenant. Nulle vérité d'intonations et de gestes.

Marie de Gonzague survient. C'est M<sup>lle</sup> Angèle Ollivier. Elle marche en pointant le genou dans sa jupe. Gracieuse du reste, et intelligente, et femme, très femme mais insuffisamment princesse. Abuse des étoffes bouffantes qui ajoutent encore à l'ampleur de formes que son amant Cinq-Mars appelle, dans la poétique langue de MM. Gugenheim-Sansay : « de trop brillants apprêts. » Dit bien le vers, avec naturel et force. Malheureusement est obligée de réciter dans ce prologue bien des vers plats.

Au sein de cette cour j'ai végété sans cesse !...  
Sur des bords étrangers je l'ai vu sans patrie

M<sup>lle</sup> Ollivier refuse énergiquement le trône que lui offre Richelieu. Elle aime Cinq-Mars : elle n'aura pas d'autre époux que lui.

Très bien, répond Cinq-Mars, représenté par M. Dageny, qui a beaucoup et trop uniformément vibré. Très bien. Richelieu veut l'arracher de mes bras : nous renverserons Richelieu. Tremolo à l'orchestre. Fin du prologue. Jusque-là tout marchait. Avec le premier acte, commencent les accrocés. Cinq-Mars reçoit chez lui les conjurés, et quels conjurés ! Les choristes ordinaires du théâtre de Nancy. Vous voyez d'ici les sourires lors-

que ces braves gens s'écrient, l'un : J'ai déjà tant souffert ! L'autre : je fus si malheureux ! le troisième :

Moi, je dois me venger d'un éclatant mariage.

La salle entre en bonne humeur. Elle souligne quelques vers d'une facture naïve dans le grand monologue de Ruy-Blas-Cinq-Mars :

Un prêtre dont le nom n'est pas digne d'un homme !  
Vous murmurez son nom avant que je le nomme !  
Le cardinal lui seul, ce ministre imposant  
Qui n'a rien épargné, pas même l'innocent.

Une inversion produit surlout un haut-le-corps. C'est lorsque Cinq-Mars annonce à Marie de Gonzague :

Qu'il doit de vigilance entourer sa demeure.

Cette façon de remplacer les murs par la vigilance, paraît à certains propriétaires le comble de l'économie.

Les conjurés signent un traité avec l'Espagne et le premier acte se termine.

Au début du second acte, la tragédie se métamorphose en opérette. La scène représente le camp de Narbonne. M<sup>lle</sup> Valgalier vient chanter l'air du *Petit Corbillon*. Très décollé, le corbillon de Valgalier, mais jolie musique et paroles friponnes. Le public a besoin de s'égayer ; il s'égaie. L'air de M<sup>lle</sup> Valgalier est bissé. La charmante actrice, qui prend trop ses temps et qui ne donne pas assez de voix, reçoit un immense bouquet. Darthenay, déguisé en soldat, improvise un madrigal soldatesque. C'est très amusant, mais nous voilà loin du drame ! Il faudra, pour nous y ramener, la fanfare du dixième hussards. Elle entre au camp de Narbonne et elle joue avec la vieille furie française. Huit chevaux de trompettes la suivent. Mais les chevaux de l'armée ne sont pas faits à la tragédie. Ils ont une horreur instinctive pour l'alexandrin : ils ruent dans l'hexamètre. Le désordre produit sur la scène est au comble. Louis XIII descend de cheval pour ne pas recevoir de coups de pied. Les femmes effrayées poussent de petits soupirs de soulagement.

Elles sont moins soulagées quand Richelieu réparaît. Le cardinal débite des tirades politiques aussi creuses que sonores ! Ah ! l'intolérable bavard ! Et quelle langue !

De différents côtés de la salle, on redemande la fanfare des hussards et les chevaux des trompettes. Heureusement Mazarin-Leroux fait diversion. Il vient apporter à Richelieu le traité d'alliance des conjurés avec l'Espagne. Richelieu montre ce traité au roi. Le roi, qui jusqu'alors hésitait entre Cinq-Mars et Richelieu, n'hésite plus : il condamne Cinq-Mars. Cinq-Mars portera sa tête sur l'échafaud. Un envoyé de Pologne, qui n'est autre que M. Jahn, l'ancien second ténor refusé, vient demander la main de Marie pour son roi. Il le fait d'une telle voix qu'il excite dans la salle la plus douce hilarité. Le second acte s'achève au milieu d'un fou rire.

Le troisième a été houleux. Ce n'est d'un

bout à l'autre qu'une longue complainte. M<sup>lle</sup> Ollivier veut arracher Dageny au supplice qui l'attend. Elle s'empare en imprécations imitées de celles de Camille. Elle va jusqu'à prévoir la Révolution française, la chère petite !

Puisse la France, un jour lasse de ses tourments  
Du trône des Bourbons saper les fondements !  
Et le peuple, honteux du mépris qui le couvre,  
Classer vos héritiers couchés au fond du Louvre !

Ce don de double vue provoque des protestations qui ne sont pas encore calmées lorsque le rideau tombe. On demande l'auteur. Dageny vient dire les noms qui sont salués d'applaudissements et de cris mêlés !

A la sortie, on demande à un professeur de sentiments très classiques son opinion sur la pièce. — Elle n'est point mauvaise, répond-il. — Pourquoi ? — Parce qu'elle a démontré une vérité littéraire qu'on méconnaît à tort. — Laquelle ? — C'est que les fanfares de husards ont encore beaucoup à apprendre pour jouer convenablement les tragédies de Racine. LUCIEN.

THÉÂTRE

Un conflit vient de s'élever entre M. Gugenheim, l'auteur de *Cinq-Mars*, la pièce que nous avons analysée et dont nous avons dans ce journal reproduit les plus importants passages. Le sujet du dissentiment est la question de la part réservée à l'auteur dans une troisième représentation, qui devait avoir lieu dimanche et qui a été différée pour des causes que M. Gugenheim explique lui-même dans l'article suivant du *Petit Nancéien* :

Il me faut répondre à cette question qui m'a été faite tant de fois dans la journée de dimanche : « Pourquoi ce soir le *Roman* et pas *Cinq-Mars* ? »

Il s'est agi tout bonnement en cette occurrence, de 10 francs par mille francs de recette, que M. Marchot n'a pas voulu déboursier.

Ajoutons encore, il est vrai, les frais de figuration — dont on aurait pu se passer — en admettant jusqu'au bout cette politique de : je pose 0 et je retiens tout.

Les droits d'auteurs pour *Cinq-Mars* furent arrêtés, d'un commun accord, à 8 0/0 sur la recette brute.

C'est ce qui fut perçu, pour les deux premières représentations, par M. Montigny, le représentant à Nancy, de la société des auteurs.

*Cinq-Mars* ne pouvant plus supporter, seul, l'affiche, le directeur décida, toujours d'accord avec nous, que le *Lycée de jeunes filles* s'y joindrait pour le dimanche suivant : *Cinq-Mars* précédant le *Lycée*.

Le samedi matin, je reçus cet ultimatum de la direction :

Jouer *Cinq-Mars* avec le *Lycée*, mais n'avoir à déboursier que 6 0/0 pour les deux pièces : 3 pour Bisson, 3 pour *Cinq-Mars*.

J'aurais eu certainement mauvaise grâce à exiger le taux convenu précédemment — vous ne pourrez cependant faire moins pour les deux pièces — répondis-je au directeur — que vous n'avez convenu pour une seule. Donnez huit pour cent pour les deux ouvrages : 4 pour Bisson, 4 pour nous.

— Six ou rien !  
— Rien !

Tel fut mon dernier mot et le *Roman d'un jeune homme pauvre* remplaça *Cinq-Mars* sur l'affiche.

La direction a donc préféré refuser une recette probable de trois à quatre cents francs de plus, que donner à la société des auteurs 10 francs en sus par mille francs de recette.

Je devais cette explication à mes lecteurs en réponse aux nombreuses demandes que j'ai reçues et en-ore, afin que le public connût bien le motif pour lequel *Cinq-Mars* n'a pas été joué une troisième fois.

M. Marchot, de son côté, a répondu à M. Gugenheim par la lettre suivante :

Nancy, 28 décembre 1882.

Monsieur,

Puisque vous avez cru devoir entretenir vos lecteurs de certaine question de boutique, peu intéressante pour eux, permettez-moi de vous rappeler un détail, qui a bien son importance, et que vous avez omis, par oubli, j'aime à le croire. C'est que, le soir de la seconde représentation de *Cinq-Mars*, nous étions d'accord sur le chiffre de 6 0/0 de droits d'auteurs, et sur la composition du spectacle pour le dimanche suivant ; seulement vous désirez finir la soirée par *Cinq-Mars* et non par le *Lycée de jeunes filles*, comme je vous le proposais.

Lorsque je vous ai écrit, pour vous demander si vous acceptiez, il n'était pas question, dans ma pensée, du chiffre de 6 0/0, qui était arrêté entre nous, mais bien de l'ordre du spectacle.

Je ne vous ai donc pas posé un ultimatum, comme il vous plaît de le dire, mais bien rappelé une chose convenue et, si j'ai refusé de vous accorder les 8 0/0 que vous exigez, ce n'est pas par mercantilisme mais bien parce que vous ne vouliez plus des 6 0/0 acceptés en principe.

Vous avez beau dire, monsieur, la mauvaise humeur perce dans votre article. J'aurais mauvaise grâce à vous en tenir rigueur. Je comprends que, lorsqu'on a rêvé le Pactole, il est dur de tomber, du haut de son rêve, dans la triste réalité qui se chiffre par une recette de 460 fr. à la seconde représentation de *Cinq-Mars*. Et puis un auteur ancien l'a dit : *Ganus irritabile vatum*, et pas plus que les autres vous ne voulez le faire mentir.

Un mot pour finir : vous m'avez offert votre drame ; je l'ai accepté franchement et loyalement, un peu parce que j'espérais qu'il me ferait faire quelques recettes, et beaucoup pour vous être agréable. Je n'en suis récompensé ni d'un côté ni de l'autre. C'est une leçon dont je tâcherai de profiter.

Le débat est clos ; au public de juger. J'attends de votre impartialité l'insertion de ma lettre dans votre plus prochain numéro, et je vous prie d'agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

MARCHOT.

cal, M. Fallières demande un nouveau renvoi de l'interpellation de M. Baudry-Asson à trois semaines.

MAZARIN.

Trop bien !...

RICHELIEU (*le regardant avec crainte*).

Notre sentence est-elle prononcée ?

MAZARIN.

Les nobles irrités, ne nous pardonnent pas... Contre moi, contre vous, ils vont lever le bras. Et, jaloux de venger leur dernière défaite, Louis leur a déjà promis...

RICHELIEU.

Quoi ?...

MAZARIN.

Votre tête !!!

L'exemple du passé ne les fait point trembler. Ces Seigneurs insolents...

RICHELIEU.

Rien ne peut les troubler.

MAZARIN.

Ils sont comblés d'honneurs !

RICHELIEU.

Je vieillis !...

MAZARIN.

Ils renaissent !...

Ils ne me craignent plus !...

MAZARIN.

Mais vous pourriez encore, aussi bien qu'autrefois, Faire incliner leur front sous le glaive des lois...

RICHELIEU (*le fixant*).

C'est qu'ils vous méconnaissent !...

Vous le croyez ?...

MAZARIN.

Ils sont incorrigibles.

Ne vous y fiez pas...

MAZARIN.

Vos projets sont terribles !...

RICHELIEU.

Cinq-Mars, vous le savez, est des adulateurs... De Thou même, lui rend des hommages flatteurs !

MAZARIN.

Ce de Thou, dont le père en traçant votre histoire De l'un de vos aïeux a flétri la mémoire... ?

RICHELIEU.

Et Fontarille, et Beaufort !... Mazarin, c'en est fait, Jamais Roi ne commit un si lâche forfait,

HELIEU (*à Cinq-Mars*).

Bourse de Paris du 19

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

de 1860

On de

tant, à

reçu

de

60.

64,967

engagement dans ce  
un à se pourvoir en  
ce dernier aux  
Ecrire  
te restante  
férences.

CONTRE CASTEX

troisième affaire,

contre Castex,

ions des témoins

elle consiste.

M. Lassalle, qui

le rôle d'Ivan

un jour, vers six

genheim, devant

que Mme Castex

traitant de vilain

épithètes. Mme

par lui reprocher

journal qu'il y a

jouait nu-pieds

De la son indi-

vous mari, au-

1861, je ne veux pas

pe Strogoff, est

fait une dépositi-

Castex a-t-elle

nal ? lui demande

adre (sic) répond

sieurs garçons du

al en tête, et Mme

de à l'indignation

qu'elle venait de

l'excuse existant,

Gugenheim par

des fins de la

de M. Gugenheim

entre les trois juge-

nal correctionnel

intéressant à con-

si le tribunal n'a

ntique la position

subventionné d'un

e d'un commerçant

périls, joue quand

il plaît, et n'est à

ptable des deniers

M<sup>le</sup> LESPINE de son côté en réclame 1,000 autres attendu que par le fait de Gugenheim, M. et Mme Castex n'ont pu se rendre à Saint-Malô où leur engagement au Casino de cette ville date d'aujourd'hui.

M<sup>le</sup> COURTOIS réplique que la date d'aujourd'hui a été choisie d'un commun accord et qu'à ce point de vue, il n'y a pas lieu de réclamer quoi que ce soit. On prétend, dit M<sup>le</sup> Courtois, que la scène n'est pas un lieu public, mais ce soir là elle en était un véritable, puisque 25 ou 30 personnes de toutes conditions s'y trouvaient réunies.

Le ministère public s'appuyant sur ce que la scène n'est pas un lieu public, conclut à une simple contravention.

publics.

hout à l'autre qu'une longue complainte. M<sup>lle</sup> Olivier veut arracher Dageny au supplice qui l'attend. Elle s'emporte en imprécations imitées de celles de Camille. Elle va jusqu'à prévoir la Révolution française, la chère petite !

Puisse la France, un jour lasse de ses tourments  
Du trône des Bourbons saper les fondements !  
Et le peuple, honteux du mépris qui le couvre,  
Chasser vos héritiers couchés au fond du Louvre !

Ce don de double vue provoque des protestations qui ne sont pas encore calmées lorsque le rideau tombe. On demande l'auteur. Dageny vient dire les noms qui sont salués d'applaudissements et de cris mêlés !

A la sortie, on demande à un professeur de sentiments très classiques son opinion sur la pièce. — Elle n'est point mauvaise, répond-il. — Pourquoi ? — Parce qu'elle a démontré une vérité littéraire qu'on méconnaît à tort. — Laquelle ? — C'est que les fanfares de husards ont encore beaucoup à apprendre pour jouer convenablement les tragédies de Racine.

LUCIEN.

#### THÉÂTRE

Un conflit vient de s'élever entre M. Gugenheim, l'auteur de *Cinq-Mars*, la pièce que nous avons analysée et dont nous avons dans ce journal reproduit les plus importants passages. Le sujet du dissentiment est la question de la part réservée à l'auteur dans une troisième représentation, qui devrait avoir lieu dimanche et qui a été différée pour des causes que M. Gugenheim explique lui-même dans l'article suivant du *Petit Nancien* :

Il me faut répondre à cette question qui m'a été faite tant de fois dans la journée de dimanche : « Pourquoi ce soir le *Roman* et pas *Cinq-Mars* ? »

Il s'est agi tout bonnement en cette occurrence, de 10 francs par mille francs de recette, que M. Marchot n'a pas voulu déboursier.

Ajoutons encore, il est vrai, les frais de figuration — dont on aurait pu se passer — en admettant jusqu'au bout cette politique de : je pose 0 et je retiens tout.

Les droits d'auteurs pour *Cinq-Mars* furent arrêtés, d'un commun accord, à 8 0/0 sur la recette brute.

C'est ce qui fut perçu, pour les deux premières représentations, par M. Montigny, le représentant à Nancy, de la société des auteurs.

*Cinq-Mars* ne pouvant plus supporter, seul, l'affiche, le directeur décida, toujours d'accord avec nous, que le *Lycée de jeunes filles* s'y joindrait pour le dimanche suivant : *Cinq-Mars* précédant le *Lycée*.

Le samedi matin, je reçus cet ultimatum de la direction :

Jouer *Cinq-Mars* avec le *Lycée*, mais n'avoir à déboursier que 6 0/0 pour les deux pièces : 3 pour Bisson, 3 pour *Cinq-Mars*.

J'aurais eu certainement mauvaise grâce à exiger le taux convenu précédemment — vous ne pourrez cependant faire moins pour les deux pièces — répondis-je au directeur — que vous n'avez convenu pour une seule. Donnez huit pour cent pour les deux ouvrages : 4 pour Bisson, 4 pour nous.

— Six ou rien !  
— Rien !

Tel fut mon dernier mot et le *Roman d'un jeune homme pauvre* remplaça *Cinq-Mars* sur l'affiche.

La direction a donc préféré refuser une recette probable de trois à quatre cents francs de plus, que donner à la société des auteurs 10 francs en sus par mille francs de recette.

Je devais cette explication à mes lecteurs en réponse aux nombreuses demandes que j'ai reçues et en core, afin que le public connût bien le motif pour lequel *Cinq-Mars* n'a pas été joué une troisième fois.

M. Marchot, de son côté, a répondu à M. Gugenheim par la lettre suivante :

Nancy, 23 décembre 1882.

Monsieur,

Puisque vous avez cru devoir entretenir vos lecteurs de certaine question de boutique, peu intéressante pour eux, permettez-moi de vous rappeler un détail, qui a bien son importance, et que vous avez omis, par oubli, j'aime à le croire. C'est que, le soir de la seconde représentation de *Cinq-Mars*, nous étions d'accord sur le chiffre de 6 0/0 de droits d'auteurs, et sur la composition du spectacle pour le dimanche suivant ; seulement vous desiriez finir la soirée par *Cinq-Mars* et non par le *Lycée de jeunes filles*, comme je vous le proposais.

Lorsque je vous ai écrit, pour vous demander si vous acceptiez, il n'était pas question, dans ma pensée, du chiffre de 6 0/0, qui était arrêté entre nous, mais bien de l'ordre du spectacle.

Je ne vous ai donc pas posé un ultimatum, comme il vous plaît de le dire, mais bien rappelé une chose convenue et, si j'ai refusé de vous accorder les 8 0/0 que vous exigez, ce n'est pas par mesantisme mais bien parce que vous ne vouliez plus des 6 0/0 acceptés en principe.

Vous avez beau dire, monsieur, la mauvaise humeur perçue dans votre article. J'aurais mauvaise grâce à vous en tenir rigueur. Je comprends que, lorsqu'on a rêvé le Pactole, il est dur de tomber, du haut de son rêve, dans la triste réalité qui se chiffre par une recette de 460 fr. à la seconde représentation de *Cinq-Mars*. Et puis un auteur ancien l'a dit : *Comus irritabile vatum*, et pas plus que les autres vous ne voulez le faire mentir.

Un mot pour finir : vous m'avez offert votre drame ; je l'ai accepté franchement et loyalement, un peu parce que j'espérais qu'il me ferait faire quelques recettes, et beaucoup pour vous être agréable. Je n'en suis récompensé ni d'un côté ni de l'autre. C'est une leçon dont je tâcherai de profiter.

Le débat est clos ; au public de juger.

J'attends de votre impartialité l'insertion de ma lettre dans votre plus prochain numéro, et je vous prie d'agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

MARCHOT.

tées, les âmes faibles meurent du suicide ou sont exposées à des mala-

## Journal de la Meurthe et des Vosges

# CINQ-MARS

Drame en quatre actes dont un prologue

EN VERS

De MM. Georges GUGENHEIM et TURPIN DE SANSAY.

Musique nouvelle de M. Paul THOMAS.

Avant-hier soir, le théâtre était comble. Une première est chose rare à Nancy. Une première de drame est un événement. Lorsque le drame est en vers, le tout Nancy littéraire se donne rendez-vous. MM. Turpin de Sansay et Gugenheim n'ont point eu à se plaindre. On a écouté leur œuvre avec attention, même avec sympathie. Nous tenons, dès aujourd'hui, à satisfaire la curiosité de nos lecteurs en donnant une idée aussi complète que possible de cette épopée historique dont malheureusement, après tous les historiens et les romanciers connus, le sujet est un peu épuisé. C'est pourquoi nous donnerons quelque étendue aux citations renfermées dans notre analyse. Ces aperçus, mieux que tout ce que nous pourrions dire, fourniront au lecteur une juste appréciation des qualités d'invention de M. Turpin de Sansay dont le nom comme romancier est bien connu et de M. Gugenheim qui a eu le mérite de la charpente dramatique et de la mise en vers.

M<sup>l</sup> LESPINE de son côté en réclame 1,000 autres attendu que par le fait de Gugenheim, M. et Mme Castex n'ont pu se rendre à Saint-Malo où leur engagement au Casino de cette ville date d'aujourd'hui.

M<sup>l</sup> Courtis réplique que la date d'aujourd'hui a été choisie d'un commun accord et qu'à ce point de vue, il n'y a pas lieu de réclamer quoi que ce soit. On prétend, dit M<sup>l</sup> Courtis, que la scène n'est pas un lieu public, mais ce soir là elle en était un véritable, puisque 25 ou 30 personnes de toutes conditions s'y trouvaient réunies.

Le ministère public s'appuyant sur ce que la scène n'est pas un lieu public, conclut à une simple contravention.

de l'assistance publique, propose de supprimer les titulaires dans tous les hôpitaux, mais de les conserver dans quelque asile ou

Le prologue se passe au petit jardin du Louvre et débute par une conférence de Louis XIII et de Richelieu. Le mariage de Marie de Gonzague avec Ladislas, roi de Pologne, est projeté. Il doit servir les intérêts des catholiques et n'a pour obstacle que l'amour de Cinq-Mars. Mais cet obstacle est suffisant pour que Marie oppose un refus formel aux propositions de Richelieu ; elle trahit même son secret et laisse connaître au cardinal les raisons de sa résistance :

MARIE

Sans doute une couronne a de brillants appas ; Mais enfin, quels qu'ils soient, ils ne tentent pas. Il faut pour m'enchaîner, bien plus qu'un diadème, Il faut....

RICHELIEU.

Que vous faut-il, madame ?

MARIE.

Un cœur qui m'aime. Dont les soins bien d'accord avec mon sentiment, Mettront à me servir, un entier dévouement. Un cœur noble, un cœur pur....

RICHELIEU.

... Je vous comprends, madame. Insensible aux honneurs où je vous veux porter, Un obstacle aussi vain ose vous arrêter ? Et, quand votre naissance au trône vous appelle, Son caprice ne tend qu'à vous rendre rebelle !... Il est permis d'aimer, mais jusques à Cinq-Mars Vous ne pouvez sans honte abaisser vos regards. En effet, croirait-on que la fille d'un Prince Pût chérir un Baron, un Marquis de province, Un simple gentilhomme, un écuyer du Roi Quin'est rien par lui-même et qui tient tout de moi ?

MARIE.

Je l'aime cependant, et l'amour qu'il m'inspire Est plus cher à mes yeux, que le prix d'un empire. Richelieu n'en reste pas moins inflexible dans son injonction. Marie cède aux conseils du désespoir et ne pouvant obtenir sa liberté par des prières, entraîne Cinq-Mars dans les hasards d'une conjuration contre le

pourpre doublés d'hermine. Ces bijoux qui représentent une fortune ont été dirigés par express sur San Francisco. Le roi Kalakaua a été

cardinal. Les péripéties de cette conjuration, dont on connaît la fatale issue, forment le sujet du drame.

De Thou emporté par la généreuse ardeur de son amitié pour Cinq-Mars, épouse ses funestes desseins et c'est au développement de la conspiration que nous assistons dans le premier acte. Le roi Louis XIII lui-même se laisse surprendre et promet aux rebelles la chute du ministre :

LOUIS.

Il est mon ennemi, messieurs, depuis longtemps, Et j'accepte les vœux de tous les mécontents !

CINQ-MARS.

Soyez las à la fin des ennuis qu'il vous donne.

GASTON (lui prenant la main).

Songez à notre mère....

LOUIS (rappelé de ce mot).

Ah ! (avec force les regardant tous).

Je vous l'abandonne !

C'est cependant à l'insu du roi que les conjurés, défilants de sa faiblesse, signent avec l'Espagne un traité leur assurant des subsides pour le jour où le monarque songerait à rétablir Richelieu. De Thou seul éprouve une violente répugnance à ensanguiner ainsi sa patrie par ambition politique, et ses scrupules éclatent dans une scène violente avec Cinq-Mars, dont le début rappelle un peu trop la forme connue de l'apostrophe du *Cid* :

DE THOU.

Cinq-Mars !... es-tu Français ?...

CINQ-MARS.

Autant que toi !

DE THOU.

Peut-être !

Prouve-le moi ?

CINQ-MARS.

Comment ?

DE THOU.

Ea te faisant connaître.

(Lui montrant le traité).

Oseras-tu signer cet infâme traité ?

Dis ?

Les divers budgets ordinaires présentés par M. Allan-Targé, par M. Tirard et par moi, dit-il, sont à peu près semblables, 3 milliards 500 mil-

CINQ-MARS (interdit).

Qui te l'a remis ?

DE THOU (avec force).

Ceux qui te l'ont dicté !

Cependant Cinq-Mars triomphe encore des résistances de son ami, qui se résoud à signer.

Le second acte, le meilleur, et certainement le plus important de la pièce s'ouvre sur une vue du camp de Richelieu à la Rochelle où l'action dramatique fait place à un joyeux hors-d'œuvre — la chanson du Corbillon. — Mais la ronde terminée, nous nous retrouvons en pleine action dramatique et les auteurs, pour mieux ménager une opposition, supposent que le cardinal épuisé par la lutte et par la nouvelle des défaites de Audoncourt et de Schomberg, se laisse aller au découragement lorsque l'arrivée imprévue de Mazarin vient donner une nouvelle impulsion à son courage. Mazarin s'est fait en effet livrer le projet de traité portant la signature de tous les conjurés, sauf celle du roi. Le scène est intéressante et mérite d'être citée :

RICHELIEU.

Ah ! c'est vous, Mazarin ?

MAZARIN.

Vous m'attendiez sans doute ?

RICHELIEU.

Non, mais que savez-vous ? parlez, je vous écoute.

MAZARIN.

Vous souffrez Monseigneur ? Or, ma place est ici.

RICHELIEU.

Vous même, Mazarin, souffrez-vous pas aussi ?

MAZARIN (avec intention).

Si je suis effrayé, c'est pour votre Eminence...

RICHELIEU.

Moi, pour vous...

MAZARIN.

Le danger pour tous deux est immense.

Votre règne est fini, Monseigneur, et je vois

Qu'on n'a rien à gagner au service des Rois.

RICHELIEU.

Auriez-vous de Louis pénétré la pensée ?

cal, M. Fallières demande un nouveau renvoi de l'interpellation de M. Baudry-d'Asson à trois semaines.

MAZARIN.

Trop bien !...

RICHELIEU (le regardant avec crainte).

Notre sentence est-elle prononcée ?

MAZARIN.

Les nobles irrités, ne nous pardonnent pas...

Contre moi, contre vous, ils vont lever le bras.

Et, jaloux de venger leur dernière défaite,

Louis leur a déjà promis...

RICHELIEU.

Quoi ?...

MAZARIN.

Notre tête !!!

L'exemple du passé ne les fait point trembler

Ces Seigneurs insolents...

RICHELIEU.

Rien ne peut les troubler.

MAZARIN.

Ils sont comblés d'honneurs !

RICHELIEU.

Je vieillis !...

MAZARIN.

Ils renaissent !...

Ils ne me craignent plus !...

MAZARIN.

C'est qu'ils vous méconnaissent !...

Mais vous pourriez encore, aussi bien qu'autrefois,

Faire incliner leur front sous le glaive des lois...

RICHELIEU (le fixant).

Vous le croyez ?...

MAZARIN.

Toujours !...

RICHELIEU.

Ne vous y fiez pas...

MAZARIN.

Vos yeux sont terribles !...

RICHELIEU.

Cinq-Mars, vous le savez, a des adulateurs...

De Thou même, lui rend des hommages flatteurs !

MAZARIN.

Ce de Thou, dont le père en traçant votre histoire

De l'un de vos sieux a flétri la mémoire... ?

RICHELIEU.

Et Foutraille, et Beaufort !... Mazarin, c'en est fait,

Jamais Roi ne commit un si lâche forfait,